



Qui prend en charge ? urgent !!!

Par **pat**, le **14/06/2008** à **10:02**

bonjour, j'ai laissé mon alfa roméo 156 (qui n'est plus garantie) dans un garage rapide de vidange pour qu'ils me fassent la vidange. ma voiture n'avait aucun problème et le garagiste m'a dit qu'il pouvait tout à fait le faire (j'ai posé la question car les alfa sont un peu compliquées comme voiture) lorsque je suis revenu chercher ma voiture je ne pouvais plus la démarrer le voyant de la clé s'est allumé et même avec la clé de rechange ça ne démarre pas. l'antidémarrage s'est enclenché... aucun technicien d'alfa n'est dispo le week end mais ils m'ont affirmé qu'ayant laissé une voiture qui fonctionne c'est au garage de prendre en charge le remorquage et la réparation ? le garage refuse et dit n'avoir effectué qu'une vidange et que cette panne c'est mon problème !!! en attendant je n'ai plus de voiture !!! qui doit prendre en charge le remorquage et la réparation svp !!!